

Arrêté du 27 mars 2012 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2710-2 (Installations de collecte de déchets non dangereux apportés par leur

Coaching et Développement Personnel

Islamisme et Dérives radicalisées

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date 01/01/2014

Juridiction / Nature ARRETE

NOR / Numéro DEVP1208913A

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025687415>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] GÉNÉRALES APPLICABLES AUX INSTALLATIONS CLASSÉES SOUMISES À DÉCLARATION SOUS LA RUBRIQUE N° 2710-2 Vous pouvez consulter les annexes au présent arrêté via le lien suivant : <https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr> [...] l'article 17 de l'arrêté du 1er juillet 2013 (NOR : DEVP1309659A), l'annexe XVII audit arrêté remplace l'annexe I du présent arrêté et est consultable au lien suivant : <https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr> [...]

[...] DISPOSITIONS APPLICABLES AUX INSTALLATIONS EXISTANTES Vous pouvez consulter les annexes au présent arrêté via le lien suivant : <https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/documents/Bulletinofficiel> [...]

[...] GÉNÉRALES APPLICABLES AUX INSTALLATIONS CLASSÉES SOUMISES À DÉCLARATION SOUS LA RUBRIQUE N° 2710-2 Vous pouvez consulter les annexes au présent arrêté via le lien suivant : <https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr> [...]

[...]Le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, Vu la directive 2008/98/CE[...]

RÉFÉRENCE

ARRETE DEVP1208913A du 1 janvier 2014, « Arrêté du 27 mars 2012 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2710-2 (Installations de collecte de déchets non dangereux apportés par leur ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025687415> (consulté le 27 août 2026).